



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P01 - CHATOU AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CHATOU AS 1			
CHATOU AS 4			
VERSAILLES 78 FC 1			
EPONE USBS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CHATOU AS 1	
CHATOU AS 4	
VERSAILLES 78 FC 1	
EPONE USBS 1	

Matches	CHATOU AS 1	VERSAILLES 78 FC 1	CHATOU AS 4	EPONE USBS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	CHATOU AS 4	VERSAILLES 78 FC 1	CHATOU AS 1	EPONE USBS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P02 - VOISINS FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VOISINS FC 1			
VILLENES ORGEVAL FC 1			
MONTESSON US 2			
MONTESSON US 5			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VOISINS FC 1	
VILLENES ORGEVAL FC 1	
MONTESSON US 2	
MONTESSON US 5	

<u>Matches</u>	VOISINS FC 1	MONTESSON US 2	VILLENES ORGEVAL FC 1	MONTESSON US 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VILLENES ORGEVAL FC 1	MONTESSON US 2	VOISINS FC 1	MONTESSON US 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P03 - MUREAUX OFC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MUREAUX OFC 1			
YVELINES US 1			
ROSNY CSM 1			
FOURQUEUX AS 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MUREAUX OFC 1	
YVELINES US 1	
ROSNY CSM 1	
FOURQUEUX AS 3	

<u>Matches</u>	MUREAUX OFC 1	ROSNY CSM 1	YVELINES US 1	FOURQUEUX AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	YVELINES US 1	ROSNY CSM 1	MUREAUX OFC 1	FOURQUEUX AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P04 - LIMAY ALJ 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
LIMAY ALJ 1			
MAISONS LAFFITTE FC 1			
CARRIERES S/S US 4			
CONFLANS FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
LIMAY ALJ 1	
MAISONS LAFFITTE FC 1	
CARRIERES S/S US 4	
CONFLANS FC 2	

Matches	LIMAY ALJ 1	CARRIERES S/S US 4	MAISONS LAFFITTE FC 1	CONFLANS FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MAISONS LAFFITTE FC 1	CARRIERES S/S US 4	LIMAY ALJ 1	CONFLANS FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P05 - BOUAFLE FLINS ES 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BOUAFLE FLINS ES 2			
BOUAFLE FLINS ES 1			
VERNEUIL US 1			
ELANCOURT OSC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
BOUAFLE FLINS ES 2	
BOUAFLE FLINS ES 1	
VERNEUIL US 1	
ELANCOURT OSC 1	

<u>Matches</u>	BOUAFLE FLINS ES 2	VERNEUIL US 1	BOUAFLE FLINS ES 1	ELANCOURT OSC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BOUAFLE FLINS ES 1	VERNEUIL US 1	BOUAFLE FLINS ES 2	ELANCOURT OSC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P06 - ELANCOURT OSC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ELANCOURT OSC 4			
MAISONS LAFFITTE FC 2			
CHATOU AS 3			
AUBERGENVILLE FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ELANCOURT OSC 4	
MAISONS LAFFITTE FC 2	
CHATOU AS 3	
AUBERGENVILLE FC 1	

<u>Matches</u>	ELANCOURT OSC 4	CHATOU AS 3	MAISONS LAFFITTE FC 2	AUBERGENVILLE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAISONS LAFFITTE FC 2	CHATOU AS 3	ELANCOURT OSC 4	AUBERGENVILLE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P07 - BONNIERES FRENEUSE FC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BONNIERES FRENEUSE FC 4			
PLAISIROIS FO 5			
CELLOIS CS 1			
CROISSY US 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
BONNIERES FRENEUSE FC 4	
PLAISIROIS FO 5	
CELLOIS CS 1	
CROISSY US 1	

<u>Matches</u>	BONNIERES FRENEUSE FC 4	CELLOIS CS 1	PLAISIROIS FO 5	CROISSY US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	PLAISIROIS FO 5	CELLOIS CS 1	BONNIERES FRENEUSE FC 4	CROISSY US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P08 - GARGENVILLE STADE 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
GARGENVILLE STADE 2			
SARTROUVILLE ES 4			
MONTFORT FC 1			
MUREAUX OFC 5			

Nom Équipe	Score Jonglerie
GARGENVILLE STADE 2	
SARTROUVILLE ES 4	
MONTFORT FC 1	
MUREAUX OFC 5	

<u>Matches</u>	GARGENVILLE STADE 2	MONTFORT FC 1	SARTROUVILLE ES 4	MUREAUX OFC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	SARTROUVILLE ES 4	MONTFORT FC 1	GARGENVILLE STADE 2	MUREAUX OFC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P09 - VERSAILLES 78 FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VERSAILLES 78 FC 2			
VALLEE 78 FC 1			
GUERVILLE ARNOUVILLE 2			
VERNEUIL US 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VERSAILLES 78 FC 2	
VALLEE 78 FC 1	
GUERVILLE ARNOUVILLE 2	
VERNEUIL US 3	

Matches	VERSAILLES 78 FC 2	GUERVILLE ARNOUVILLE 2	VALLEE 78 FC 1	VERNEUIL US 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VALLEE 78 FC 1	GUERVILLE ARNOUVILLE 2	VERSAILLES 78 FC 2	VERNEUIL US 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P10 - ST CYR AFC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ST CYR AFC 1			
TRAPPES ES 1			
CARRIERES S/S US 3			
PARIS SAINT GERMAIN FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ST CYR AFC 1	
TRAPPES ES 1	
CARRIERES S/S US 3	
PARIS SAINT GERMAIN FC 1	

<u>Matches</u>	ST CYR AFC 1	CARRIERES S/S US 3	TRAPPES ES 1	PARIS SAINT GERMAIN FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 1	CARRIERES S/S US 3	ST CYR AFC 1	PARIS SAINT GERMAIN FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P11 - FEUCHEROLLES USA 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
FEUCHEROLLES USA 1			
MAISONS LAFFITTE FC 3			
BONNIERES FRENEUSE FC 3			
MONTIGNY LE BX AS 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
FEUCHEROLLES USA 1	
MAISONS LAFFITTE FC 3	
BONNIERES FRENEUSE FC 3	
MONTIGNY LE BX AS 3	

Matches	FEUCHEROLLES USA 1	BONNIERES FRENEUSE FC 3	MAISONS LAFFITTE FC 3	MONTIGNY LE BX AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MAISONS LAFFITTE FC 3	BONNIERES FRENEUSE FC 3	FEUCHEROLLES USA 1	MONTIGNY LE BX AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P12 - MAGNY 78 FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MAGNY 78 FC 2			
LIMAY ALJ 2			
BAILLY NOISY SFC 2			
TRIEL AC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MAGNY 78 FC 2	
LIMAY ALJ 2	
BAILLY NOISY SFC 2	
TRIEL AC 1	

Matches	MAGNY 78 FC 2	BAILLY NOISY SFC 2	LIMAY ALJ 2	TRIEL AC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	LIMAY ALJ 2	BAILLY NOISY SFC 2	MAGNY 78 FC 2	TRIEL AC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P13 - TRIEL AC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
TRIEL AC 2			
CARRIERES GRE AS 1			
PLAISIROIS FO 3			
BOUGIVAL FOOT 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
TRIEL AC 2	
CARRIERES GRE AS 1	
PLAISIROIS FO 3	
BOUGIVAL FOOT 2	

<u>Matches</u>	TRIEL AC 2	PLAISIROIS FO 3	CARRIERES GRE AS 1	BOUGIVAL FOOT 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CARRIERES GRE AS 1	PLAISIROIS FO 3	TRIEL AC 2	BOUGIVAL FOOT 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P14 - BEYNES FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BEYNES FC 1			
MANTOIS 78 FC 3			
MUREAUX OFC 3			
MUREAUX OFC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
BEYNES FC 1	
MANTOIS 78 FC 3	
MUREAUX OFC 3	
MUREAUX OFC 4	

<u>Matches</u>	BEYNES FC 1	MUREAUX OFC 3	MANTOIS 78 FC 3	MUREAUX OFC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MANTOIS 78 FC 3	MUREAUX OFC 3	BEYNES FC 1	MUREAUX OFC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P15 - VELIZY ASC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VELIZY ASC 1			
ESSARTS LE ROI AGS 1			
CHAMBOURCY ASM 3			
ISSOU AS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VELIZY ASC 1	
ESSARTS LE ROI AGS 1	
CHAMBOURCY ASM 3	
ISSOU AS 1	

<u>Matches</u>	VELIZY ASC 1	CHAMBOURCY ASM 3	ESSARTS LE ROI AGS 1	ISSOU AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ESSARTS LE ROI AGS 1	CHAMBOURCY ASM 3	VELIZY ASC 1	ISSOU AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P16 - CONFLANS FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CONFLANS FC 1			
HOUILLES SO 2			
GUYANCOURT ES 3			
ST CYR AFC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CONFLANS FC 1	
HOUILLES SO 2	
GUYANCOURT ES 3	
ST CYR AFC 2	

<u>Matches</u>	CONFLANS FC 1	GUYANCOURT ES 3	HOUILLES SO 2	ST CYR AFC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	HOUILLES SO 2	GUYANCOURT ES 3	CONFLANS FC 1	ST CYR AFC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P17 - MANTOIS 78 FC 6



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MANTOIS 78 FC 6			
PLAISIROIS FO 2			
PORT MARLY CS 1			
MONTIGNY LE BX AS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MANTOIS 78 FC 6	
PLAISIROIS FO 2	
PORT MARLY CS 1	
MONTIGNY LE BX AS 2	

Matches	MANTOIS 78 FC 6	PORT MARLY CS 1	PLAISIROIS FO 2	MONTIGNY LE BX AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	PLAISIROIS FO 2	PORT MARLY CS 1	MANTOIS 78 FC 6	MONTIGNY LE BX AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P18 - RAMBOUILLET FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
RAMBOUILLET FC 1			
HOUILLES AC 2			
HOUDANAISE REGION FC 1			
PLAISIROIS FO 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
RAMBOUILLET FC 1	
HOUILLES AC 2	
HOUDANAISE REGION FC 1	
PLAISIROIS FO 4	

Matches	RAMBOUILLET FC 1	HOUDANAISE REGION FC 1	HOUILLES AC 2	PLAISIROIS FO 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	HOUILLES AC 2	HOUDANAISE REGION FC 1	RAMBOUILLET FC 1	PLAISIROIS FO 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P19 - MEZIERES AJSL 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MEZIERES AJSL 1			
ELANCOURT OSC 2			
CLAYES S/BOIS USM 1			
MANTOIS 78 FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MEZIERES AJSL 1	
ELANCOURT OSC 2	
CLAYES S/BOIS USM 1	
MANTOIS 78 FC 4	

Matches	MEZIERES AJSL 1	CLAYES S/BOIS USM 1	ELANCOURT OSC 2	MANTOIS 78 FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ELANCOURT OSC 2	CLAYES S/BOIS USM 1	MEZIERES AJSL 1	MANTOIS 78 FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P20 - ECQUEVILLY ESC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ECQUEVILLY ESC 1			
MANTOIS 78 FC 1			
POISSY FC 2			
TRAPPES ES 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ECQUEVILLY ESC 1	
MANTOIS 78 FC 1	
POISSY FC 2	
TRAPPES ES 4	

Matches	ECQUEVILLY ESC 1	POISSY FC 2	MANTOIS 78 FC 1	TRAPPES ES 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MANTOIS 78 FC 1	POISSY FC 2	ECQUEVILLY ESC 1	TRAPPES ES 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P21 - PLAISIROIS FO 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
PLAISIROIS FO 1			
VINSKY FC 1			
ETANG ST NOM ES 2			
ACHERES FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
PLAISIROIS FO 1	
VINSKY FC 1	
ETANG ST NOM ES 2	
ACHERES FC 1	

<u>Matches</u>	PLAISIROIS FO 1	ETANG ST NOM ES 2	VINSKY FC 1	ACHERES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VINSKY FC 1	ETANG ST NOM ES 2	PLAISIROIS FO 1	ACHERES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P22 - TRAPPES ES 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
TRAPPES ES 3			
MONTFORT FC 2			
PERRAY FOOT ES 1			
BOUGIVAL FOOT 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
TRAPPES ES 3	
MONTFORT FC 2	
PERRAY FOOT ES 1	
BOUGIVAL FOOT 1	

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 3	PERRAY FOOT ES 1	MONTFORT FC 2	BOUGIVAL FOOT 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTFORT FC 2	PERRAY FOOT ES 1	TRAPPES ES 3	BOUGIVAL FOOT 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P23 - CROISSY US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CROISSY US 2			
CHESNAY 78 FC 1			
CHAMBOURCY ASM 1			
HARDRICOURT US 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CROISSY US 2	
CHESNAY 78 FC 1	
CHAMBOURCY ASM 1	
HARDRICOURT US 1	

Matches	CROISSY US 2	CHAMBOURCY ASM 1	CHESNAY 78 FC 1	HARDRICOURT US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	CHESNAY 78 FC 1	CHAMBOURCY ASM 1	CROISSY US 2	HARDRICOURT US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P24 - VESINET SCI 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VESINET SCI 2			
HOUILLES AC 4			
MAULOISE US 1			
ANDRESY FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VESINET SCI 2	
HOUILLES AC 4	
MAULOISE US 1	
ANDRESY FC 1	

<u>Matches</u>	VESINET SCI 2	MAULOISE US 1	HOUILLES AC 4	ANDRESY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 4	MAULOISE US 1	VESINET SCI 2	ANDRESY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P25 - HOUILLES AC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
HOUILLES AC 3			
AUTEUILLOIS AS 1			
CONFLANS RACING 2			
BONNIERES FRENEUSE FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
HOUILLES AC 3	
AUTEUILLOIS AS 1	
CONFLANS RACING 2	
BONNIERES FRENEUSE FC 1	

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 3	CONFLANS RACING 2	AUTEUILLOIS AS 1	BONNIERES FRENEUSE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	AUTEUILLOIS AS 1	CONFLANS RACING 2	HOUILLES AC 3	BONNIERES FRENEUSE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P26 - ROSNY CSM 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ROSNY CSM 2			
HOUILLES AC 1			
VESINET SCI 1			
VERSAILLES 78 FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ROSNY CSM 2	
HOUILLES AC 1	
VESINET SCI 1	
VERSAILLES 78 FC 3	

<u>Matches</u>	ROSNY CSM 2	VESINET SCI 1	HOUILLES AC 1	VERSAILLES 78 FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 1	VESINET SCI 1	ROSNY CSM 2	VERSAILLES 78 FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P27 - ST GERMAIN FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ST GERMAIN FC 1			
FOURQUEUX AS 1			
POISSY FC 3			
ACHERES FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ST GERMAIN FC 1	
FOURQUEUX AS 1	
POISSY FC 3	
ACHERES FC 2	

Matches	ST GERMAIN FC 1	POISSY FC 3	FOURQUEUX AS 1	ACHERES FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	FOURQUEUX AS 1	POISSY FC 3	ST GERMAIN FC 1	ACHERES FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P28 - VIROFLAY USM 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VIROFLAY USM 1			
CROISSY US 3			
VERSAILLES 78 FC 4			
DAMMARTIN EN SERVE 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VIROFLAY USM 1	
CROISSY US 3	
VERSAILLES 78 FC 4	
DAMMARTIN EN SERVE 1	

<u>Matches</u>	VIROFLAY USM 1	VERSAILLES 78 FC 4	CROISSY US 3	DAMMARTIN EN SERVE 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CROISSY US 3	VERSAILLES 78 FC 4	VIROFLAY USM 1	DAMMARTIN EN SERVE 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P29 - MESNIL ST DENIS AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MESNIL ST DENIS AS 1			
TRAPPES ES 2			
VILLENNES ORGEVAL FC 3			
GUYANCOURT ES 5			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MESNIL ST DENIS AS 1	
TRAPPES ES 2	
VILLENNES ORGEVAL FC 3	
GUYANCOURT ES 5	

<u>Matches</u>	MESNIL ST DENIS AS 1	VILLENNES ORGEVAL FC 3	TRAPPES ES 2	GUYANCOURT ES 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 2	VILLENNES ORGEVAL FC 3	MESNIL ST DENIS AS 1	GUYANCOURT ES 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P30 - MARLY LE ROI US 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MARLY LE ROI US 1			
RAMBOUILLET FC 2			
HOUDANAISE REGION FC 2			
BUCHELOISE A.S. 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MARLY LE ROI US 1	
RAMBOUILLET FC 2	
HOUDANAISE REGION FC 2	
BUCHELOISE A.S. 1	

Matches	MARLY LE ROI US 1	HOUDANAISE REGION FC 2	RAMBOUILLET FC 2	BUCHELOISE A.S. 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	RAMBOUILLET FC 2	HOUDANAISE REGION FC 2	MARLY LE ROI US 1	BUCHELOISE A.S. 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P31 - PECQ US 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
PECQ US 1			
CHATOU AS 2			
CLAYES S/BOIS USM 3			
HOUDANAISE REGION FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
PECQ US 1	
CHATOU AS 2	
CLAYES S/BOIS USM 3	
HOUDANAISE REGION FC 4	

<u>Matches</u>	PECQ US 1	CLAYES S/BOIS USM 3	CHATOU AS 2	HOUDANAISE REGION FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CHATOU AS 2	CLAYES S/BOIS USM 3	PECQ US 1	HOUDANAISE REGION FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P32 - CELLOIS CS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CELLOIS CS 2			
CONFLANS RACING 1			
CARRIERES S/S US 2			
EPONE USBS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CELLOIS CS 2	
CONFLANS RACING 1	
CARRIERES S/S US 2	
EPONE USBS 2	

Matches	CELLOIS CS 2	CARRIERES S/S US 2	CONFLANS RACING 1	EPONE USBS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	CONFLANS RACING 1	CARRIERES S/S US 2	CELLOIS CS 2	EPONE USBS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P33 - YVELINES US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
YVELINES US 2			
TRAPPES ES 5			
MESNIL ST DENIS AS 2			
MESNIL ST DENIS AS 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
YVELINES US 2	
TRAPPES ES 5	
MESNIL ST DENIS AS 2	
MESNIL ST DENIS AS 3	

<u>Matches</u>	YVELINES US 2	MESNIL ST DENIS AS 2	TRAPPES ES 5	MESNIL ST DENIS AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 5	MESNIL ST DENIS AS 2	YVELINES US 2	MESNIL ST DENIS AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P34 - BREVAL LONGNES FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BREVAL LONGNES FC 1			
MUREAUX OFC 2			
VERNEUIL US 5			
ELANCOURT OSC 6			

Nom Équipe	Score Jonglerie
BREVAL LONGNES FC 1	
MUREAUX OFC 2	
VERNEUIL US 5	
ELANCOURT OSC 6	

<u>Matches</u>	BREVAL LONGNES FC 1	VERNEUIL US 5	MUREAUX OFC 2	ELANCOURT OSC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MUREAUX OFC 2	VERNEUIL US 5	BREVAL LONGNES FC 1	ELANCOURT OSC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P35 - LOUVECIENNES AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
LOUVECIENNES AS 1			
VERSAILLES 78 FC 6			
ISSOU AS 2			
VAUXOISE ES 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
LOUVECIENNES AS 1	
VERSAILLES 78 FC 6	
ISSOU AS 2	
VAUXOISE ES 1	

<u>Matches</u>	LOUVECIENNES AS 1	ISSOU AS 2	VERSAILLES 78 FC 6	VAUXOISE ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERSAILLES 78 FC 6	ISSOU AS 2	LOUVECIENNES AS 1	VAUXOISE ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P36 - BUC FOOT AO 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BUC FOOT AO 1			
MAGNY 78 FC 1			
CHATOU AS 6			
MANTOIS 78 FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
BUC FOOT AO 1	
MAGNY 78 FC 1	
CHATOU AS 6	
MANTOIS 78 FC 2	

<u>Matches</u>	BUC FOOT AO 1	CHATOU AS 6	MAGNY 78 FC 1	MANTOIS 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAGNY 78 FC 1	CHATOU AS 6	BUC FOOT AO 1	MANTOIS 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P37 - POISSY FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
POISSY FC 1			
ST GERMAIN FC 2			
BUC FOOT AO 2			
VINSKY FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
POISSY FC 1	
ST GERMAIN FC 2	
BUC FOOT AO 2	
VINSKY FC 2	

Matches	POISSY FC 1	BUC FOOT AO 2	ST GERMAIN FC 2	VINSKY FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ST GERMAIN FC 2	BUC FOOT AO 2	POISSY FC 1	VINSKY FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P38 - BAILLY NOISY SFC 5



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BAILLY NOISY SFC 5			
MONTIGNY LE BX AS 4			
ST ARNOULT FC 1			
COIGNIERES FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
BAILLY NOISY SFC 5	
MONTIGNY LE BX AS 4	
ST ARNOULT FC 1	
COIGNIERES FC 1	

<u>Matches</u>	BAILLY NOISY SFC 5	ST ARNOULT FC 1	MONTIGNY LE BX AS 4	COIGNIERES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTIGNY LE BX AS 4	ST ARNOULT FC 1	BAILLY NOISY SFC 5	COIGNIERES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P39 - FONTENAY LE FLEURY FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
FONTENAY LE FLEURY FC 1			
FOURQUEUX AS 2			
HOUILLES AC 5			
CHESNAY 78 FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
FONTENAY LE FLEURY FC 1	
FOURQUEUX AS 2	
HOUILLES AC 5	
CHESNAY 78 FC 2	

Matches	FONTENAY LE FLEURY FC 1	HOUILLES AC 5	FOURQUEUX AS 2	CHESNAY 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	FOURQUEUX AS 2	HOUILLES AC 5	FONTENAY LE FLEURY FC 1	CHESNAY 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P40 - MAURECOURT FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MAURECOURT FC 1			
BAILLY NOISY SFC 1			
VERSAILLES 78 FC 5			
CONFLANS FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MAURECOURT FC 1	
BAILLY NOISY SFC 1	
VERSAILLES 78 FC 5	
CONFLANS FC 3	

<u>Matches</u>	MAURECOURT FC 1	VERSAILLES 78 FC 5	BAILLY NOISY SFC 1	CONFLANS FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BAILLY NOISY SFC 1	VERSAILLES 78 FC 5	MAURECOURT FC 1	CONFLANS FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P41 - VILLEPREUX FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VILLEPREUX FC 2			
ROSNY CSM 3			
JUZIERS FC 1			
MAUREPAS AS 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VILLEPREUX FC 2	
ROSNY CSM 3	
JUZIERS FC 1	
MAUREPAS AS 4	

<u>Matches</u>	VILLEPREUX FC 2	JUZIERS FC 1	ROSNY CSM 3	MAUREPAS AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ROSNY CSM 3	JUZIERS FC 1	VILLEPREUX FC 2	MAUREPAS AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P42 - MAUREPAS AS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MAUREPAS AS 3			
MAURECOURT FC 2			
CELLOIS CS 3			
HOUILLES SO 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MAUREPAS AS 3	
MAURECOURT FC 2	
CELLOIS CS 3	
HOUILLES SO 3	

Matches	MAUREPAS AS 3	CELLOIS CS 3	MAURECOURT FC 2	HOUILLES SO 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MAURECOURT FC 2	CELLOIS CS 3	MAUREPAS AS 3	HOUILLES SO 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P43 - JOUY EN JOSAS AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
JOUY EN JOSAS AS 1			
PORCHEVILLE FC 3			
ECQUEVILLY ESC 2			
CHAMBOURCY ASM 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
JOUY EN JOSAS AS 1	
PORCHEVILLE FC 3	
ECQUEVILLY ESC 2	
CHAMBOURCY ASM 2	

Matches	JOUY EN JOSAS AS 1	ECQUEVILLY ESC 2	PORCHEVILLE FC 3	CHAMBOURCY ASM 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	PORCHEVILLE FC 3	ECQUEVILLY ESC 2	JOUY EN JOSAS AS 1	CHAMBOURCY ASM 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P44 - NEAUPHLE PONT RC 78 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
NEAUPHLE PONT RC 78 2			
CHANTELOUP US 1			
ACHERES FC 3			
VILLENNES ORGEVAL FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
NEAUPHLE PONT RC 78 2	
CHANTELOUP US 1	
ACHERES FC 3	
VILLENNES ORGEVAL FC 2	

<u>Matches</u>	NEAUPHLE PONT RC 78 2	ACHERES FC 3	CHANTELOUP US 1	VILLENNES ORGEVAL FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CHANTELOUP US 1	ACHERES FC 3	NEAUPHLE PONT RC 78 2	VILLENNES ORGEVAL FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P45 - VILLIERS MAHIEU AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VILLIERS MAHIEU AS 1			
MONTESSON US 4			
MONTIGNY LE BX AS 1			
BOIS D'ARCY AS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VILLIERS MAHIEU AS 1	
MONTESSON US 4	
MONTIGNY LE BX AS 1	
BOIS D'ARCY AS 1	

Matches	VILLIERS MAHIEU AS 1	MONTIGNY LE BX AS 1	MONTESSON US 4	BOIS D'ARCY AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MONTESSON US 4	MONTIGNY LE BX AS 1	VILLIERS MAHIEU AS 1	BOIS D'ARCY AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P46 - GUERVILLE ARNOUVILLE 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
GUERVILLE ARNOUVILLE 1			
MONTESSON US 3			
MAULOISE US 2			
BUCHELOISE A.S. 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
GUERVILLE ARNOUVILLE 1	
MONTESSON US 3	
MAULOISE US 2	
BUCHELOISE A.S. 2	

Matches	GUERVILLE ARNOUVILLE 1	MAULOISE US 2	MONTESSON US 3	BUCHELOISE A.S. 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MONTESSON US 3	MAULOISE US 2	GUERVILLE ARNOUVILLE 1	BUCHELOISE A.S. 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P47 - INTERFOOT 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
INTERFOOT 1			
ESSARTS LE ROI AGS 2			
ST GERMAIN FC 3			
POISSY FC 6			

Nom Équipe	Score Jonglerie
INTERFOOT 1	
ESSARTS LE ROI AGS 2	
ST GERMAIN FC 3	
POISSY FC 6	

<u>Matches</u>	INTERFOOT 1	ST GERMAIN FC 3	ESSARTS LE ROI AGS 2	POISSY FC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ESSARTS LE ROI AGS 2	ST GERMAIN FC 3	INTERFOOT 1	POISSY FC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P48 - PORT MARLY CS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
PORT MARLY CS 2			
MANTOIS 78 FC 7			
VIROFLAY USM 3			
CARRIERES GRE AS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
PORT MARLY CS 2	
MANTOIS 78 FC 7	
VIROFLAY USM 3	
CARRIERES GRE AS 2	

Matches	PORT MARLY CS 2	VIROFLAY USM 3	MANTOIS 78 FC 7	CARRIERES GRE AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MANTOIS 78 FC 7	VIROFLAY USM 3	PORT MARLY CS 2	CARRIERES GRE AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P49 - AUBERGENVILLE FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
AUBERGENVILLE FC 2			
BEYNES FC 2			
ELANCOURT OSC 3			
BOIS D'ARCY AS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
AUBERGENVILLE FC 2	
BEYNES FC 2	
ELANCOURT OSC 3	
BOIS D'ARCY AS 2	

<u>Matches</u>	AUBERGENVILLE FC 2	ELANCOURT OSC 3	BEYNES FC 2	BOIS D'ARCY AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BEYNES FC 2	ELANCOURT OSC 3	AUBERGENVILLE FC 2	BOIS D'ARCY AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P50 - HOUILLES SO 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
HOUILLES SO 1			
VILLENES ORGEVAL FC 4			
CARRIERES S/S US 1			
ST GERMAIN FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
HOUILLES SO 1	
VILLENES ORGEVAL FC 4	
CARRIERES S/S US 1	
ST GERMAIN FC 4	

<u>Matches</u>	HOUILLES SO 1	CARRIERES S/S US 1	VILLENES ORGEVAL FC 4	ST GERMAIN FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VILLENES ORGEVAL FC 4	CARRIERES S/S US 1	HOUILLES SO 1	ST GERMAIN FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P51 - PORCHEVILLE FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
PORCHEVILLE FC 1			
HOUDANAISE REGION FC 3			
VILLEPREUX FC 1			
MAUREPAS AS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
PORCHEVILLE FC 1	
HOUDANAISE REGION FC 3	
VILLEPREUX FC 1	
MAUREPAS AS 2	

Matches	PORCHEVILLE FC 1	VILLEPREUX FC 1	HOUDANAISE REGION FC 3	MAUREPAS AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	HOUDANAISE REGION FC 3	VILLEPREUX FC 1	PORCHEVILLE FC 1	MAUREPAS AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P52 - VERNEUIL US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VERNEUIL US 2			
VESINET SCI 3			
VOISINS FC 3			
AUTEUILLOIS AS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VERNEUIL US 2	
VESINET SCI 3	
VOISINS FC 3	
AUTEUILLOIS AS 2	

<u>Matches</u>	VERNEUIL US 2	VOISINS FC 3	VESINET SCI 3	AUTEUILLOIS AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VESINET SCI 3	VOISINS FC 3	VERNEUIL US 2	AUTEUILLOIS AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P53 - FOURQUEUX AS 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
FOURQUEUX AS 4			
LIMAY ALJ 4			
PECQ US 2			
VELIZY ASC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
FOURQUEUX AS 4	
LIMAY ALJ 4	
PECQ US 2	
VELIZY ASC 2	

Matches	FOURQUEUX AS 4	PECQ US 2	LIMAY ALJ 4	VELIZY ASC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	LIMAY ALJ 4	PECQ US 2	FOURQUEUX AS 4	VELIZY ASC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P54 - VERSAILLES JUSSIEU AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VERSAILLES JUSSIEU AS 1			
VERSAILLES JUSSIEU AS 2			
FEUCHEROLLES USA 2			
CHATOU AS 5			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VERSAILLES JUSSIEU AS 1	
VERSAILLES JUSSIEU AS 2	
FEUCHEROLLES USA 2	
CHATOU AS 5	

Matches	VERSAILLES JUSSIEU AS 1	FEUCHEROLLES USA 2	VERSAILLES JUSSIEU AS 2	CHATOU AS 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VERSAILLES JUSSIEU AS 2	FEUCHEROLLES USA 2	VERSAILLES JUSSIEU AS 1	CHATOU AS 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P55 - SARTROUVILLE ES 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
SARTROUVILLE ES 1			
VIROFLAY USM 2			
ELANCOURT OSC 5			
FONTENAY LE FLEURY FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
SARTROUVILLE ES 1	
VIROFLAY USM 2	
ELANCOURT OSC 5	
FONTENAY LE FLEURY FC 3	

<u>Matches</u>	SARTROUVILLE ES 1	ELANCOURT OSC 5	VIROFLAY USM 2	FONTENAY LE FLEURY FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VIROFLAY USM 2	ELANCOURT OSC 5	SARTROUVILLE ES 1	FONTENAY LE FLEURY FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P56 - MAISONS LAFFITTE FC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MAISONS LAFFITTE FC 4			
PORCHEVILLE FC 2			
VOISINS FC 2			
VOISINS FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MAISONS LAFFITTE FC 4	
PORCHEVILLE FC 2	
VOISINS FC 2	
VOISINS FC 4	

Matches	MAISONS LAFFITTE FC 4	VOISINS FC 2	PORCHEVILLE FC 2	VOISINS FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	PORCHEVILLE FC 2	VOISINS FC 2	MAISONS LAFFITTE FC 4	VOISINS FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P57 - VALLEE 78 FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VALLEE 78 FC 2			
SARTROUVILLE ES 5			
BONNIERES FRENEUSE FC 2			
ST CYR AFC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VALLEE 78 FC 2	
SARTROUVILLE ES 5	
BONNIERES FRENEUSE FC 2	
ST CYR AFC 3	

Matches	VALLEE 78 FC 2	BONNIERES FRENEUSE FC 2	SARTROUVILLE ES 5	ST CYR AFC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	SARTROUVILLE ES 5	BONNIERES FRENEUSE FC 2	VALLEE 78 FC 2	ST CYR AFC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P58 - GUYANCOURT ES 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
GUYANCOURT ES 2			
SARTROUVILLE ES 3			
TRIEL AC 3			
BAILLY NOISY SFC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
GUYANCOURT ES 2	
SARTROUVILLE ES 3	
TRIEL AC 3	
BAILLY NOISY SFC 4	

Matches	GUYANCOURT ES 2	TRIEL AC 3	SARTROUVILLE ES 3	BAILLY NOISY SFC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	SARTROUVILLE ES 3	TRIEL AC 3	GUYANCOURT ES 2	BAILLY NOISY SFC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P59 - CHANTELOUP US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CHANTELOUP US 2			
ROSNY CSM 4			
RAMBOUILLET FC 3			
RAMBOUILLET FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CHANTELOUP US 2	
ROSNY CSM 4	
RAMBOUILLET FC 3	
RAMBOUILLET FC 4	

Matches	CHANTELOUP US 2	RAMBOUILLET FC 3	ROSNY CSM 4	RAMBOUILLET FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ROSNY CSM 4	RAMBOUILLET FC 3	CHANTELOUP US 2	RAMBOUILLET FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P60 - MONTIGNY LE BX AS 5



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MONTIGNY LE BX AS 5			
MONTESSON US 1			
HOUILLES AC 6			
CLAYES S/BOIS USM 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MONTIGNY LE BX AS 5	
MONTESSON US 1	
HOUILLES AC 6	
CLAYES S/BOIS USM 2	

Matches	MONTIGNY LE BX AS 5	HOUILLES AC 6	MONTESSON US 1	CLAYES S/BOIS USM 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MONTESSON US 1	HOUILLES AC 6	MONTIGNY LE BX AS 5	CLAYES S/BOIS USM 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P61 - MESNIL LE ROI AS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MESNIL LE ROI AS 2			
MESNIL LE ROI AS 1			
VERNOUILLET FC 1			
TRIEL AC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MESNIL LE ROI AS 2	
MESNIL LE ROI AS 1	
VERNOUILLET FC 1	
TRIEL AC 4	

<u>Matches</u>	MESNIL LE ROI AS 2	VERNOUILLET FC 1	MESNIL LE ROI AS 1	TRIEL AC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MESNIL LE ROI AS 1	VERNOUILLET FC 1	MESNIL LE ROI AS 2	TRIEL AC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P62 - PERRAY FOOT ES 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
PERRAY FOOT ES 2			
LIMAY ALJ 3			
MAUREPAS AS 5			
VERNOUILLET FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
PERRAY FOOT ES 2	
LIMAY ALJ 3	
MAUREPAS AS 5	
VERNOUILLET FC 2	

Matches	PERRAY FOOT ES 2	MAUREPAS AS 5	LIMAY ALJ 3	VERNOUILLET FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	LIMAY ALJ 3	MAUREPAS AS 5	PERRAY FOOT ES 2	VERNOUILLET FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P63 - CHESNAY 78 FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CHESNAY 78 FC 3			
NEAUPHLE PONT RC 78 1			
MEZIERES AJSL 2			
BAILLY NOISY SFC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CHESNAY 78 FC 3	
NEAUPHLE PONT RC 78 1	
MEZIERES AJSL 2	
BAILLY NOISY SFC 3	

Matches	CHESNAY 78 FC 3	MEZIERES AJSL 2	NEAUPHLE PONT RC 78 1	BAILLY NOISY SFC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	NEAUPHLE PONT RC 78 1	MEZIERES AJSL 2	CHESNAY 78 FC 3	BAILLY NOISY SFC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P64 - CRAVENT FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CRAVENT FC 1			
BONNIERES FRENEUSE FC 5			
CROISSY US 4			
BEYNES FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
CRAVENT FC 1	
BONNIERES FRENEUSE FC 5	
CROISSY US 4	
BEYNES FC 3	

Matches	CRAVENT FC 1	CROISSY US 4	BONNIERES FRENEUSE FC 5	BEYNES FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	BONNIERES FRENEUSE FC 5	CROISSY US 4	CRAVENT FC 1	BEYNES FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P65 - ABLIS FC SUD 78 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ABLIS FC SUD 78 1			
HOUILLES AC 7			
FONTENAY LE FLEURY FC 2			
VIROFLAY USM 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ABLIS FC SUD 78 1	
HOUILLES AC 7	
FONTENAY LE FLEURY FC 2	
VIROFLAY USM 4	

Matches	ABLIS FC SUD 78 1	FONTENAY LE FLEURY FC 2	HOUILLES AC 7	VIROFLAY USM 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	HOUILLES AC 7	FONTENAY LE FLEURY FC 2	ABLIS FC SUD 78 1	VIROFLAY USM 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P66 - MONTFORT FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MONTFORT FC 3			
CONFLANS FC 4			
MAISONS LAFFITTE FC 5			
GUYANCOURT ES 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
MONTFORT FC 3	
CONFLANS FC 4	
MAISONS LAFFITTE FC 5	
GUYANCOURT ES 4	

<u>Matches</u>	MONTFORT FC 3	MAISONS LAFFITTE FC 5	CONFLANS FC 4	GUYANCOURT ES 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CONFLANS FC 4	MAISONS LAFFITTE FC 5	MONTFORT FC 3	GUYANCOURT ES 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P67 - HOUDANAISE REGION FC 5



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
HOUDANAISE REGION FC 5			
GUYANCOURT ES 1			
VELIZY ASC 4			
CARRIERES GRE AS 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
HOUDANAISE REGION FC 5	
GUYANCOURT ES 1	
VELIZY ASC 4	
CARRIERES GRE AS 3	

Matches	HOUDANAISE REGION FC 5	VELIZY ASC 4	GUYANCOURT ES 1	CARRIERES GRE AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	GUYANCOURT ES 1	VELIZY ASC 4	HOUDANAISE REGION FC 5	CARRIERES GRE AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P68 - HARDRICOURT US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
HARDRICOURT US 2			
ELANCOURT OSC 8			
MANTOIS 78 FC 5			
VERNEUIL US 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie
HARDRICOURT US 2	
ELANCOURT OSC 8	
MANTOIS 78 FC 5	
VERNEUIL US 4	

Matches	HARDRICOURT US 2	MANTOIS 78 FC 5	ELANCOURT OSC 8	VERNEUIL US 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ELANCOURT OSC 8	MANTOIS 78 FC 5	HARDRICOURT US 2	VERNEUIL US 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P69 - BUCHELOISE A.S. 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BUCHELOISE A.S. 3			
FEUCHEROLLES USA 3			
POISSY FC 4			
MARLY LE ROI US 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
BUCHELOISE A.S. 3	
FEUCHEROLLES USA 3	
POISSY FC 4	
MARLY LE ROI US 2	

Matches	BUCHELOISE A.S. 3	POISSY FC 4	FEUCHEROLLES USA 3	MARLY LE ROI US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	FEUCHEROLLES USA 3	POISSY FC 4	BUCHELOISE A.S. 3	MARLY LE ROI US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P70 - ETANG ST NOM ES 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ETANG ST NOM ES 1			
MAUREPAS AS 1			
ELANCOURT OSC 7			
GARGENVILLE STADE 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ETANG ST NOM ES 1	
MAUREPAS AS 1	
ELANCOURT OSC 7	
GARGENVILLE STADE 1	

<u>Matches</u>	ETANG ST NOM ES 1	ELANCOURT OSC 7	MAUREPAS AS 1	GARGENVILLE STADE 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAUREPAS AS 1	ELANCOURT OSC 7	ETANG ST NOM ES 1	GARGENVILLE STADE 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P71 - FONTENAY ST PÈRE AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
FONTENAY ST PÈRE AS 1			
MANTOIS 78 FC 8			
NEAUPHLE PONT RC 78 3			
POISSY FC 5			

Nom Équipe	Score Jonglerie
FONTENAY ST PÈRE AS 1	
MANTOIS 78 FC 8	
NEAUPHLE PONT RC 78 3	
POISSY FC 5	

Matches	FONTENAY ST PÈRE AS 1	NEAUPHLE PONT RC 78 3	MANTOIS 78 FC 8	POISSY FC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MANTOIS 78 FC 8	NEAUPHLE PONT RC 78 3	FONTENAY ST PÈRE AS 1	POISSY FC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P72 - VAUXOISE ES 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VAUXOISE ES 2			
PORCHEVILLE FC 4			
SARTROUVILLE ES 2			
VALLEE 78 FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie
VAUXOISE ES 2	
PORCHEVILLE FC 4	
SARTROUVILLE ES 2	
VALLEE 78 FC 3	

Matches	VAUXOISE ES 2	SARTROUVILLE ES 2	PORCHEVILLE FC 4	VALLEE 78 FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	PORCHEVILLE FC 4	SARTROUVILLE ES 2	VAUXOISE ES 2	VALLEE 78 FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P73 - ANDRESY FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ANDRESY FC 2			
VELIZY ASC 3			
VILLEPREUX FC 3			
VILLIERS MAHIEU AS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie
ANDRESY FC 2	
VELIZY ASC 3	
VILLEPREUX FC 3	
VILLIERS MAHIEU AS 2	

<u>Matches</u>	ANDRESY FC 2	VILLEPREUX FC 3	VELIZY ASC 3	VILLIERS MAHIEU AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VELIZY ASC 3	VILLEPREUX FC 3	ANDRESY FC 2	VILLIERS MAHIEU AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P74 - LAINVILLOIS FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
LAINVILLOIS FC 1			
YVELINES US 3			
MAGNY 78 FC 3			
CROISSY US 5			

Nom Équipe	Score Jonglerie
LAINVILLOIS FC 1	
YVELINES US 3	
MAGNY 78 FC 3	
CROISSY US 5	

<u>Matches</u>	LAINVILLOIS FC 1	MAGNY 78 FC 3	YVELINES US 3	CROISSY US 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	YVELINES US 3	MAGNY 78 FC 3	LAINVILLOIS FC 1	CROISSY US 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				